

## L'envers d'un grand film

Dans son n° du 17 février dernier, le quotidien de Paris, *Franc-Tireur*, a reproduit les passages essentiels de notre article de l'Éducateur, en les accompagnant, d'ailleurs, d'observations et de commentaires fort sympathiques.

« La Coopérative Générale du Cinéma, productrice du film, interrogée, se refuse à tout commentaire sur les déclarations de Freinet. Mais J. P. Le Chanois nous a déclaré :

« Il m'est très pénible de démentir certaines des affirmations de Freinet en raison de la grande estime que j'ai — et que je conserve — pour l'homme et son œuvre. Mais je voudrais lui rappeler les discussions qui ont abouti à la suppression de son nom au générique de l'École Buissonnière. Celui-ci devait être mentionné en même temps que celui d'éducateurs d'autres pays. Or, Freinet en élimina un certain nombre, de même qu'il refusa la mention... « et en hommage à leur maître Jean-Jacques Rousseau ». Telles sont les raisons qui nous ont poussé à ne citer personne. Mais, aussi bien dans la presse qu'à la radio, j'ai, à propos de mon film, parlé de Freinet à chaque occasion, comme en font d'ailleurs encore preuve les communiqués envoyés par notre chef de publicité aux journalistes.

« Du point de vue financier, je crois pouvoir affirmer que nous avons la conscience tranquille, mais je crois discerner que Freinet pensait qu'un film rapportait très gros quand il avait quelque succès et espérait que sa part sur les bénéfices du film (car il en a une), serait pour son école un vigoureux soutien. Hélas, la réalité est autre. Moi-même, qui, ayant très peu touché à la réalisation, possède une participation assez importante, je n'ai presque rien vu venir encore. Et pourtant, le film « marche » magnifiquement.

« Je déplore, en tout cas, que cette affaire,

commencée sous le signe de l'amitié et de la confiance, prenne maintenant un tout autre caractère. Très sincèrement, je ne me sens coupable en rien. »

\*  
\*\*

J'ai demandé à « *Franc-Tireur* » d'insérer les faits simples mais indubitables que voici :

« Après les discussions indispensables sur le choix du texte du générique, j'ai reçu, le 15 février 1949, de la Coopérative du Cinéma la lettre ci-dessous :

« Nous avons pris bonne note des indications que tu nous a données dans ta lettre, et nous te proposons le carton suivant pour le générique :

« Nous avons décidé de supprimer J.-J. Rousseau et Pestalozzi. Il ne nous reste donc que Montessori, Claparède et Ferrière — (au sujet de ce dernier, sois gentil de nous donner l'orthographe exacte; dans ta lettre, tu l'orthographies de deux façons différentes. Nous avons pensé à un moment à Ferrer (Espagnol) qui, lui aussi, je crois, a travaillé pour une école nouvelle, ensuite Bakulé - Tchecoslovaquie, Decroly - Belgique, et toi-même France.

Sois gentil de nous confirmer ton accord par retour, car nous ne sommes pas en avance. »

J'ai accepté aussitôt, par lettre du 17 février. Comme il n'y a pas eu d'autre échange de lettre sur ce sujet, l'affaire était donc entendue.

La justice dira si les producteurs avaient le droit de supprimer du générique, de leur propre autorité, sans m'en aviser, une mention sur laquelle l'accord était définitif.

Pour ce qui concerne les fonds, nous enregistrons, de la bouche de Le Chanois qu'il s'est servi d'abord, puisqu'il a touché certaines sommes à la réalisation et qu'il possède une participation assez importante, qui lui sera légalement remboursée avant que nous commencions, nous, à toucher notre pourcentage, s'il y a encore des fonds.

Nous laissons aux camarades le soin de mettre une épithète à de tels procédés et de dire si Le Chanois peut encore plaider non coupable, car enfin, s'il y a quelqu'un qui, dans l'affaire, devait être indemnisé en priorité — et c'est l'Ecole Freinet qui en aurait bénéficié intégralement — c'est bien celui, il me semble, sans lequel le film *L'Ecole Buissonnière* n'aurait jamais été, alors qu'il pouvait être sans Le Chanois.

La déclaration de Le Chanois sera un argument de plus en notre faveur lors du procès aujourd'hui engagé, et qui dira où est la justice.

C. F.

## L'INVITATION d'éducateurs allemands à notre Congrès de Nancy

La question de la participation au Congrès d'Angers d'éducateurs allemands s'était déjà posée l'an dernier. Elle avait été résolue par la négative.

Depuis, le temps a marché. Et nous sommes nombreux à penser qu'il faudra bien, un jour prochain, trouver un modus vivendi avec nos voisins, à moins d'envisager froidement une nouvelle et prochaine guerre. L'entente entre travailleurs est certainement possible — et elle le sera le jour où aura disparu le capitalisme qui, selon Jaurès, porte en lui la guerre comme la nuée porte l'orage.

Nous avons donc lancé des invitations, d'ailleurs assez timides, aux collègues allemands avec qui nous étions en rapports. J'ai posé la question dans « *Coopération Pédagogique* » et elle a suscité une vive discussion. Au cours de mon voyage de ces jours-ci à Mulhouse, Nancy et Metz, j'ai pu me rendre compte combien était tenace dans ces régions l'opposition à toute entente prématurée avec les Allemands — et cela s'explique certes.

En conséquence, et en accord avec le Comité d'organisation du Congrès, nous avons accompagné nos invitations de quelques réserves essentielles.

a) Affirmation par les Allemands de leurs sentiments anti-nazis et démocratiques.

b) Participation au Congrès non en invités officiels mais en observateurs et en travailleurs.

Nous souhaitons que, malgré ces réserves, de solides relations de travail puissent se nouer avec les collègues Allemands qui viendront au Congrès et que, dans les années à venir, une Coopérative de l'Enseignement allemand, constituée à côté des Coopératives françaises, espagnoles, belges, suisses, hollandaises serve pratiquement la compréhension internationale et la paix.

C. FREINET.

## Commission du Fichier C.E. et des Pays Bilingues

### a) Pour le Congrès

Le Congrès approche à grands pas.

J'ai pensé que pour faciliter nos échanges de vues, critiques, discussions, lors du travail de notre commission à Nancy, il serait bon que les travaux des classes de C.E. soient groupés; autrement dit que nous ayons notre coin à l'exposition.

Je ne parle pas des beaux albums de contes réalisés dans les C.E. et C.P. qui doivent aller à la salle des réalisations artistiques, puisqu'il y a heureusement une commission spéciale qui s'en occupe. Mais vous avez quantité de travaux à nous envoyer.

*Fiches* réalisées avec vos enfants sur les sujets les plus divers: animaux, histoire, matériaux, travaux humains, etc.

— mais aussi *albums de géographie locale, albums d'enquêtes* de toutes sortes.

Qui aurait une belle *exploitation pédagogique* d'un texte libre avec dessins et travaux pour un beau panneau d'ensemble susceptible de donner au visiteur intéressé une idée des possibilités de travail aux C. E. ?

Les classes de C. E. d'Afrique du Nord et d'Alsace peuvent-elles envoyer quelque chose ?

Nous aurions ainsi exposés les divers aspects de notre activité. Et je suis sûre que parmi les visiteurs de l'exposition, bon nombre d'entre eux seront heureux de pouvoir se documenter ainsi sur place : Les démonstrations pratiques prévues montreront un aspect de notre travail; l'exposition sera là pour élargir la démonstration et l'appuyer...

Les camarades enverraient leurs travaux aux responsables de Nancy en portant simplement sur le colis la mention: *Commission des C. E.*, ou bien les D.Dx me les remettraient à leur arrivée suivant vos arrangements locaux. Je serai sur place dès le dimanche à Nancy.

### b) Appel de fiches

Qui aurait des textes littéraires sur :  
les Pics ((Pivert - Pic Epeiche);  
la Tortue ;

le rameau d'olivier, emblème de la Paix ?

Une quantité de textes d'enfants restent inexploités dans les journaux scolaires du C.E. et même du C.M.: textes sur le milieu local, sur les animaux, les matières premières, les travaux des hommes : ils peuvent servir à d'autres classes moins favorisées. Envoyez-les donc dans un journal à la Commission 5.

Suzanne DAVIAULT,  
à Vanclans par Nods (Doubs).